

**Recrutement d'ouvriers de l'État au titre de l'année 2025  
au sein du détachement de GRESSWILLER du 6<sup>e</sup> régiment du matériel.**

**I. Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement d'ouvriers de l'Etat organisé au titre de l'année 2025.**

Le nombre total de postes offerts au recrutement au sein du détachement de Gresswiller du 6<sup>e</sup> régiment du matériel -est fixé à 1 (un).

Ce poste est réparti de la manière suivante :

*1 (un) poste dans la profession d'ouvrier optronicien.*

**II. Calendrier de la sélection**

Date limite de dépôt des candidatures : le **02/03/2025**, avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Examen des dossiers par la commission de présélection : date et horaire à définir.

Organisation des épreuves de l'essai professionnel d'embauche (date prévisionnelle) : courant avril-mai 2025 au détachement de Gresswiller du 6<sup>e</sup> régiment du matériel.

Date de prise de poste (date prévisionnelle) : **01/09/2025**.

**III. Conditions d'inscription des candidats**

Ce recrutement est ouvert à toute personne justifiant :

- soit de la possession effective d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur de l'enseignement technologique dans la profession ou dans le domaine professionnel envisagé ;
- soit d'une expérience dûment attestée d'au moins trois années dans la profession ou dans le domaine professionnel envisagé, comme ouvrier professionnel.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des obligations de service national de l'Etat dont il est ressortissant, aptitude physique, formulaire de contrôle élémentaire au recrutement sans objection).

Les candidats doivent posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un des trois Etats partie à l'accord sur l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège).

**IV. Constitution du dossier de candidature**

Les candidats doivent impérativement transmettre leur dossier de candidature complet à cette adresse :

**6<sup>e</sup> régiment du matériel – Détachement de Gresswiller  
SCF / Groupe d'échelon personnel civil  
BP 95172  
67125 MOLSHEIM CEDEX**

ou par mail à l'adresse suivante : **6rmat-det-gresswiller.recrutement.fct@def.gouv.fr**

Ce dossier comprend :

- le formulaire d'inscription figurant à l'annexe du présent avis dûment complété et signé par le candidat au recrutement ;
- un curriculum vitae indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une lettre de motivation ;
- une copie des diplômes du candidat ou une attestation d'au moins 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine.

Les candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé joignent en outre leurs évaluations réalisées durant leur formation.

Les candidats mineurs à la date de l'essai professionnel d'embauche font parvenir une autorisation à participer aux épreuves établie par la personne exerçant l'autorité parentale.

Les apprentis font parvenir une évaluation réalisée durant la formation.

**Tout dossier de candidature incomplet hors délai ne sera pas retenu.**

## **V. Organisation de la sélection**

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de présélection. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour subir les épreuves de l'essai professionnel d'embauche. Seuls seront convoqués aux épreuves les candidats préalablement retenus par la commission de présélection.

L'essai professionnel d'embauche est composé d'une épreuve pratique consistant en une épreuve technique suivie d'un entretien avec le jury.

- L'épreuve technique permet d'apprécier les compétences professionnelles du candidat : coefficient 2 ;
- L'entretien avec le jury d'une durée de 30 minutes vise à apprécier la personnalité, les aptitudes professionnelles et la motivation du candidat : coefficient 1.

A l'occasion de l'épreuve pratique, les connaissances en matière d'hygiène et de sécurité relatives à la profession doivent être vérifiées.

La durée de l'épreuve pratique ne peut excéder 6 heures.

Les notes éliminatoires de l'épreuve technique et de l'entretien avec le jury sont fixées à 10/20.

## **VI. Composition du jury d'essai**

La composition du jury d'essai (comprenant au moins trois membres) est la suivante :

- le directeur de l'organisme ou son représentant (président) ;
- un officier ou un fonctionnaire de catégorie A ou B ou un agent sur contrat de niveau équivalent, relevant de l'employeur ;
- un ou deux membres ouvriers exerçant la profession concernée (désignés par le président du jury).

## **VII. Type de recrutement après sélection**

À l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu est recruté en qualité d'ouvrier auxiliaire et signe un contrat à durée déterminée. Il effectue une période d'auxiliarat d'une durée d'un an, pouvant être réduite à 6 mois si la manière de servir le justifie.

**Salaire brut** de base Groupe VI/1<sup>er</sup> échelon : 1827,28 € + prime de rendement : 310,63 €.

À l'issue du stage, si l'agent donne satisfaction, il est affilié au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État et signe un contrat à durée indéterminée. Dès son affiliation, il devient ouvrier réglementé.

**Nota :** Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser au groupe d'échelon personnel civil du détachement de Gresswiller au **03.88.04.65.43** ou au **03.88.04.65.46**.